

CHARTRE DES DROITS ET DEVOIRS DES PATIENTS

LES DROITS DES PATIENTS

- 01 >> Droit au libre choix de l'établissement de santé et du soignant
- 02 >> Droit à un environnement sain et adapté
- 03 >> Droit à l'équitable accès aux soins
- 04 >> Droit au respect de la vie privée et de la dignité
- 05 >> Droit à un consentement libre, éclairé et renouvelé
- 06 >> Droit à la qualité et à la sécurité des soins
- 07 >> Droit de participer aux décisions relatives à la santé et aux soins
- 08 >> Droit de refuser un traitement ou un acte médical
- 09 >> Droit à la continuité des soins
- 10 >> Droit au respect de la confidentialité
- 11 >> Droit au soulagement de la douleur
- 12 >> Droit à l'information
- 13 >> Droit d'accéder à son dossier médical
- 14 >> Droit de désigner une personne de confiance
- 15 >> Droit d'exprimer des plaintes et des réclamations
- 16 >> Droit à la réparation du préjudice subi

LES DEVOIRS DES PATIENTS

- 01 >> Fournir des informations exactes et complètes
- 02 >> Respecter les prescriptions et les recommandations de son soignant
- 03 >> Adopter un comportement respectueux envers les professionnels de santé
- 04 >> Respecter les règles établies dans les établissements de santé
- 05 >> Participer aux coûts des soins selon la réglementation en vigueur
- 06 >> Être couvert par une assurance maladie obligatoire
- 07 >> Alerter en cas d'anomalie ou de risque pour la santé publique

Le Directeur médical

Dr Harvey GBEDZE

Le représentant des patients

Mme Eléonore C. G. HOUNKPATIN